

Source : *easybourse.com*, 01/06/2016

Philippe Pouletty

Co-Fondateur et Directeur Général de Truffle Capital

“La France est le meilleur pays en Europe aujourd'hui pour créer une startup mais pas pour la développer”



Vous avez récemment décidé d'organiser un point presse en vue de rendre compte de la manière dont la nouvelle loi de finance favorise l'innovation. Pourriez-vous nous rappeler ce que prévoit au juste le texte ?

La nouvelle loi de finance prévoit de réduire l'ISF pour les PME de moins de 7 ans dans le cadre d'investissements directs et les PME de moins de 10 ans dans le cadre d'investissement dans des FCPI. Cette mesure va dans le bon sens. Il y a en effet une perception du risque plus élevée sur les startups innovantes que sur les PME plus matures.

Vous estimez pour autant que cette avancée n'est clairement pas suffisante ?

Le devenir de la croissance française, l'évolution du chômage, l'évolution de la dette, le comblement du déficit, passent tous par un accroissement des efforts effectués autour de l'innovation technologique, et notamment l'innovation de rupture.

Actuellement, le financement consacré aux PME innovantes aux Etats-Unis est 20 à 25 fois plus élevé qu'en France. Or le différentiel de PIB entre les Etats-Unis et la France n'est que de 7 fois. A niveau comparable, il y a donc trois fois plus d'investissement outre Atlantique qu'au sein de l'Hexagone en dépit des progrès réalisés ces dernières années avec par exemple la BPI, le statut JEI (jeune entreprise innovante) et le crédit impôt-recherche.

Selon vous, la France est le meilleur pays en Europe aujourd'hui pour créer une startup. Cependant ce qui fait défaut ce sont les difficultés pour les startups en voie de réussite à procéder à des augmentations de capital importantes pour atteindre une taille plus critique...

Il y a trop peu d'investisseurs spécialisés pour accompagner la croissance de nos pépites. Par conséquent ces dernières ont tendance soit à se vendre à un groupe industriel étranger soit à aller chercher des capitaux aux Etats-Unis. Cette dernière solution a l'inconvénient majeur d'entraîner une modification progressive de la composition du conseil d'administration et de la structure du management à dominante américaine qui débouche sur un déplacement des opérations sur le sol américain.

De manière à avoir des entreprises qui soient en mesure de développer leur taille de manière significative, et de devenir compétitives sur le plan international, d'autres réformes plus structurantes sont nécessaires. A quoi faites-vous allusion ?

Il y a lieu d'agir sur l'épargne financière des Français qui est colossale, environ 1500 milliards d'euros. Il faudrait que 5 à 10% de cette épargne soit dévolue au financement des PME à fort potentiel à travers le capital-risque et le marché boursier. Il en va du sort de l'attractivité de la France.

Plus concrètement, il faudrait une loi précise assez directive sur l'assurance vie pour qu'une fraction des [encours](#) soit dirigée vers une typologie d'entreprises.

Environ 150 milliards d'euros sont tous les ans collectés dans les contrats d'assurance vie dont la rentabilité est en constante diminution ces dernières années. C'est donc aussi dans l'intérêt des assureurs.

D'aucuns parlent de supprimer l'ISF ?

Supprimer purement et simplement l'ISF sans prévoir à côté un dispositif de remplacement pour financer PME serait très pénalisant pour les startups innovantes et l'économie française.

La nouvelle loi de finance vous a-t-elle poussé à initier des ajustements dans le cadre de votre activité ?

Cela fait 15 ans que Truffle Capital investit dans des jeunes entreprises innovantes. Nous avons su progressivement bâtir un réel savoir-faire en la matière.

Aussi, la nouvelle loi de finance ne nous a aucunement conduits à changer notre manière de procéder à nos investissements mais nous a encouragés à lancer de nouveaux produits.

Nous sommes à un mois de la fin du premier semestre. Quelle bilan pouvez-vous tirer sur le plan de votre activité pour cette première partie d'année ?

Nous avons eu matière à travailler. Nous avons notamment traité de nombreux dossiers de qualité dans le domaine des fintechs et des sciences de la vie, également des entreprises établies en France mais ayant un brevet d'origine étrangère, américain ou européen.